

Bulletin municipal Laurenan

Le kig ya de neu de Laounan



Bravo à l'équipe Laur'Mené qui a remporté la finale départementale à Trédaniel, ce dimanche 21 mai 2016, (3 à 2), face à l'équipe de l'ASSH de Ploufragan !

Mai 2017

Compte rendu des conseils municipaux du 4/05/2017 et 18/05/2017

Etude revitalisation cœur de Bourg

Dans le cadre de l'étude menée par le pôle de proximité Hardouinais-Mené sur la revitalisation des cœurs de bourg, le cabinet Terre à terre et Territoires en mouvement ont déterminé plusieurs axes possibles pour redynamiser notre cœur de bourg et le revitaliser. Parmi les différentes actions, certaines peuvent être à adopter de manière immédiate, d'autre à moyen terme, d'autres sont des actions de fonds à prévoir (notamment via le PLU) mais qui ne pourraient être applicables qu'à long terme. Les élus ont débattu des différentes propositions : marquer un espace central en centre bourg pour davantage de convivialité, renforcer l'offre commerciale, repenser l'aménagement de la salle des fêtes, créer du logement de petite taille à travers diverses maisons inhabitées (en travaillant avec des bailleurs sociaux), viabilisation de terrains communaux Valérie Poilâne ajoute que la commune peut répondre à un appel à projets de la Région Bretagne : une aide de 50% est possible (plafond de subvention maxi de 500 000€ sur 4 ans). L'occasion est donc à saisir. La candidature est à envoyer pour début juillet.

Salle des fêtes : étude énergétique

Le conseil municipal du 27/02 avait validé une étude énergétique de la salle des fêtes, financée à 70% par l'ADEME. Le cabinet « Graine d'habitat » a rendu les conclusions : la facture énergétique s'élève à 7800€/an, le chauffage représentant 55% du montant. La moyenne, pour une salle de cette taille, est de 67 KWH/m2/an, la salle des fêtes de Laurenan est à 94 KWH, soit un coût de 10€ par habitant !

Ce constat était évident, et il n'est pas question de reconstruire un bâtiment neuf pour des raisons budgétaires. Malgré tout, le cabinet suggère les solutions suivantes selon 4 programmes, plus ou moins ambitieux. L'ADEME a lancé un appel à projets intitulé « bâtiment performant » promettant un

soutien financier de 50% du montant éligible. Pour ces raisons, le conseil municipal décide de valider le programme le plus ambitieux, car il représenterait une économie de 192 000€ sur 20 ans pour la commune. Ce programme permet à la salle des fêtes de devenir bâtiment BBC à énergie positive (puisque'elle produirait plus d'énergie qu'elle n'en consomme). Elle obtiendrait la catégorie A pour les économies d'énergie, et le niveau B pour les émissions de gaz à effet de serre. Ce programme permettrait en outre d'être en adéquation avec la future réglementation RT 2020, où il faudra non seulement parvenir aux économies d'énergie, mais aussi parvenir à des moyens de chauffage écologiquement plus propres et à des matériaux éco-responsables. La Région Bretagne sera très attentive à cela (obligation de résultats mais obligation de moyens) pour les lauréats de l'appel à projets.

Ce programme innovant inclurait concrètement les travaux suivants :

- Installation d'une chaudière à bois granulés et aérothermes
- Isolation extérieure avec matériaux bio sourcés (la fibre de bois par exemple)
- Baies vitrées sur façade Sud, et changement des ouvertures
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Isolation sous toiture
- Eclairage LED
- Ventilation simple ou double flux.

L'ensemble de ce programme de travaux est estimé à 272 000 €. La réponse à l'appel à projets est à envoyer à la région pour novembre 2017 afin de bénéficier d'un taux de subvention important.

Réunions de quartiers

La municipalité devait organiser une réunion publique en mars, mais cela a été annulé malheureusement pour raison de planning. Le conseil municipal décide alors de prévoir 3 dates, dans 3 secteurs distincts de la commune, pour être au plus proche des habitants et notamment ceux ayant des difficultés à se déplacer. Le RDV est donné à 19h30 les dates suivantes :

- **Le vendredi 2 juin à la halle aux jeux (boulodrome, au bourg)**

(pour les habitants du Bourg, La Ville aux pourvois, La Musse, Chaudbuisson, Guinot, Le Clos Aubin, le Commun, Bublion, La Mare, Le Châbre, La Hormanière).

- **Le vendredi 9 juin sur le site de St Unet.**

(pour les habitants de St Unet, La Ville Guyomard, Derrien, Launay-Guen, La Vigne, Le Moulin Neuf, Quévrant, Le Bois-Cochet, La Houssaye, Le Châtelier, La Bédinière, Cargouët, La Sauvagère, La Hutte à Languille, La Mare aux Canes, Créneleuc, La Leffetièrre).

- **Le vendredi 23 juin à Tertignon (chapelle).**

(pour les habitants de Tertignon, Lérignac, Quinhaie, La Vieille Brousse, La Hersonnière, La Créhaudais, La Tiolais, La Ville Hervé, Le Val, La Bruyère-Fouquet, Gologoët, Fontainguet, La Ville d'Anne, La Ville Pierre, La Folie, La Jaunaie, La Berthière, La Croisée, La Villeneuve Chapin).

Evidemment, si vous êtes indisponibles pour votre réunion de secteur, vous êtes le bienvenu à une autre.

Ce sera l'occasion pour l'équipe municipale d'évoquer succinctement l'actualité municipale et les projets en cours, de dialoguer avec les habitants et de recueillir leurs avis et remarques. La soirée se terminera bien sûr par un pot de l'amitié afin de privilégier la convivialité entre habitants et élus et entre voisins.

Demande de subvention aux associations

Le conseil municipal accorde l'octroi de la subvention annuelle à l'association Laur'Art et au club de hand pour un montant de 150 € pour chaque.

Elagage de bois

Les propriétaires de bois ont été avertis, par courrier recommandé, de bien vouloir élaguer leurs arbres en bordure de route. Certains n'ont pas réagi, la commune a donc réalisé les travaux en leur nom et par conséquent va facturer aux propriétaires concernés au tarif de 195 € de l'heure.

Commission Communale d'Action Sociale

La cérémonie « parents bébés » a eu lieu le 20 mai à la médiathèque : 6 bébés nés en 2016 ont été accueillis avec leurs familles. Un beau moment d'échange ! La commune leur a offert à chacun un livre. Ont également été associés les bébés des agents communaux, Isaline, la petite fille de Linda et Lyvio, le petit garçon de Cédric.

Le repas traditionnel du CCAS était initialement prévu le 1^{er} octobre, mais il se peut qu'il soit décalé d'une semaine : la commission du CCAS souhaitait faire intervenir « le petit fermier » pour un après-midi convivial, mais son planning est déjà réservé à cette date. Une autre date va lui être proposée et elle sera confirmée lors d'un prochain bulletin.

Les membres de la commission suggèrent également de travailler sur une enquête auprès des personnes isolées, afin de recueillir leur avis, leurs envies ... Ce sera l'occasion d'aller à la rencontre de ces personnes.



Travaux église

Un souci d'humidité a été observé au sein de l'édifice : la fin des travaux a été retardée car les plâtres ne parviennent pas à sécher. La peinture ne peut être réalisée.

Dans ce contexte, l'entreprise Treussard Couvertures a été retenue pour la création de chatières, au tarif de 2 294 €.

En outre, une VMC existe mais elle doit être réparée pour créer un flux d'air. Un champignon d'extraction sera posé sur la toiture.

Accessibilité

Afin de se conformer aux obligations d'accessibilité, différents petits travaux devront être menés pour les personnes à mobilité réduite : panneau signalant une place pour personne handicapée, peintures signalant les marches, bande rugueuse avant passage piéton ... Le total est estimé à 3 394 € par l'APAVE : le devis est validé, après présentation par Eric Godin, adjoint aux bâtiments, en charge de ce dossier.

Elections législatives

Les **dimanche 11 et 18 juin** au bureau de vote, dans la salle de réunion de la médiathèque, de 8h à 18h.

Etat civil

Naissance :

Léo Chapin, né le 09 mai – fils de Jacky et Virginie Vaguet – Lérignac

A noter sur vos agendas !

Mardi 23 mai : Animation « Bébé lecteurs » à la médiathèque 10h30 (**attention nouvelle date !**)

Dimanche 4 juin : Voyage Laur'Art au Pays du Faouët

Dimanche 25 juin : Kermesse de l'école du RPI du Ninian, à Goméné

Vendredi 30 juin : Repas de la Ronde du Ninian

Réunions d'échanges avec l'équipe municipale :

Vendredi 2 juin à la halle aux jeux (boulodrome, au bourg)

Vendredi 9 juin sur le site de St Unet,

Vendredi 23 juin à Tertignon (chapelle)

Chantier école : abords de la médiathèque

En janvier 2017 et du 04 au 07 avril 2017, 2 groupes de 11 et 10 élèves (un groupe à la fois), scolarisés en seconde professionnelle Nature-Jardin-Paysage-Forêt sont venus à Laurenan dans le cadre d'un chantier école avec le Lycée du Mené de Merdrignac.

Dans un premier temps, encadré par M Arnaud ALLARD, leur professeur et l'équipe du service technique de la commune, des travaux préliminaires ont été réalisés en janvier. Ils sont revenus en avril pour les travaux de création. La commune se réjouit de cette collaboration, pour la 2^{ème} année. En effet, en 2016, la Commune avait accueilli 2 groupes de 12 et 13 élèves pour les travaux du cimetière (jardin du souvenir). Félicitations à tous !



Transport scolaire - Rentrée 2017-2018

Les familles qui souhaiteraient des aménagements pour les circuits de transport scolaire pour la rentrée prochaine sont priées de se manifester rapidement, et ce impérativement **avant le 15 juin 2017**.

Il est nécessaire de déposer en mairie une demande écrite expliquant l'adaptation ou le besoin nouveau.

Cela concerne le ramassage scolaire pour les maternelles et primaires sur le territoire communal mais aussi pour le ramassage des collégiens et des lycéens.

Jeunesse : propositions pour cet été

Camps MRJC :

Mini camps collégiens du 23 au 30 juillet à l'Arcouest (22), à quelques kilomètres de la mer. Baignade, chantier, grands jeux, ballades, animations, ... De quoi passer quelques jours festifs entre copains (160 €).

Camp lycéens « citoyens du monde » du 31 juillet au 13 août. Sur la magnifique île grande, à coups de grands jeux, ballades, baignades, rencontres, bivouacs, se questionner sur notre place dans la société, notre rôle de citoyen (300 E). Le prix ne doit pas être un obstacle. Possibilité de chèques vacances et bons Msa.

Opération argent de poche :

Pour les 15-18 ans : mise en place sur la commune (15 euros pour une mission de 3 heures au service de la commune, jusqu'à 5 missions confiées par un apport de 75 €). Une convention est mise en place entre chaque jeune impliqué et la commune.

Atelier théâtre :

Pascal Castelletta, metteur en scène professionnel, a acheté une maison au Châtre il y a 2 ans. Il passera son été à Laurenan et propose un atelier théâtre pour les adolescents en juillet ou août, pour 6 garçons et 6 filles. Pendant une semaine, avec 3 heures par jour du lundi au vendredi et 5 heures le samedi. Participation demandée : 50 €. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous auprès de la mairie. Selon les retours, nous fixerons la semaine qui correspond au mieux aux jeunes intéressés.

Arrêté préfectoral de sécheresse

Depuis septembre 2016, le déficit pluviométrique sur le département des Côtes d'Armor est de l'ordre de 240 mm, ce qui représente sur cette période 36 % de pluie en moins par rapport à une année normale.

Par conséquent, les débits des cours d'eau depuis le début de 2017 sont les plus bas jamais observés et sont très largement inférieurs aux années de référence dites "sèches" comme 1976, 1990, 2003 ou encore 2011. Les pluies de ces derniers jours n'ont pas permis de recharger les nappes d'eau souterraines qui représentent un niveau historiquement bas pour un mois de mai. Si les stocks actuels, dans les retenues départementales permettent de satisfaire à moyen

terme les besoins en eau potable, il est toutefois nécessaire d'anticiper une éventuelle prolongation de la sécheresse.

Suite au comité sécheresse qui s'est réuni le 9 mai 2017, le Préfet des Côtes d'Armor a signé un arrêté réglementant les usages de l'eau, visant principalement la gestion coordonnée des prélèvements à l'échelle départementale, des dérogations aux débits réservés des cours d'eau, des mesures de gestion des ouvrages en liaison avec les milieux aquatiques et enfin des mesures de restriction des usages de l'eau.

Arrêté préfectoral du 11 mai 2017 sur le site internet de la commune (www.laurenan.fr) et affiché à l'accueil de la mairie.

Festival Zic O'Loustics

Pour sa 9^{ème} édition, le Festival Zic O'Loustics vous accueille le mercredi 26 juillet 2017, de 10h00 à 16h30, à Ploeuc-L'Hermitage.

Rassemblement musical et festif pour les enfants de 3 à 12 ans du département.

Avis aux bénévoles ! Une centaine de bénévoles participent chaque année au bon déroulement de cette fête (montage, démontage, accueil, surveillance, ...). Contactez Anne MEHEUST AU 02 96 64 26 37 ou par mail à culture@syndicat-de-lorge.fr

Laurenan en images

Journée d'excursion à Rennes, avec notamment la visite de l'opéra pour les CE et CM du RPI du Ninian



Concours Pixel Art à la médiathèque : Les gagnants sont : Nolann, Merwen, Cléa et Léna, Capucine et Louis, Quentin, Camille et Loomy



Vendredi 19 mai 2017, à 14h00, démonstration et explication pour la mise en place d'un fleurissement pieds de murs.



Félicitations à Laur'Mené pour leur victoire à la coupe départementale ce dimanche 21 mai 2017. Nous envisageons de les recevoir en mairie pour les féliciter de vives voix et prendre un pot de l'amitié.